



*Des outils adaptés  
à vos besoins,  
une équipe à votre  
écoute.*



[www.rehazenter.lu/clecar](http://www.rehazenter.lu/clecar)



## CLECAR

Cellule Luxembourgeoise d'Evaluation  
à la Conduite Automobile Réadaptée

T. 2698-4121

F. 2698-4999

1, rue André Vésale

L-2674 Luxembourg

[clecar@rehazenter.lu](mailto:clecar@rehazenter.lu)



**(RÉ)APPRENDRE  
LA ROUTE**

## CLECAR

Cellule Luxembourgeoise d'Evaluation  
à la Conduite Automobile Réadaptée



## ➔ NOS MISSIONS

EVALUATION

CONSEILS

APPRENTISSAGE

### ➔ POUR QUI ?

- ➔ pour toute personne pouvant être confrontée à une difficulté de conduite suite à une lésion congénitale, une maladie, un accident ou au vieillissement et qui souhaite apprendre ou reprendre la conduite automobile.

### ➔ POURQUOI ?

- ➔ parce que conduire permet une plus grande autonomie dans les déplacements quotidiens ;
- ➔ parce que conduire est une tâche complexe nécessitant des qualités d'attention, d'interprétation et de réaction ;
- ➔ parce que conduire nécessite la mise en jeu de capacités perceptives, physiques et intellectuelles.

## ➔ NOTRE EQUIPE

### Le médecin de rééducation fonctionnelle et de réadaptation :

Pratique d'un examen médical complet, prescription et coordination des bilans.

### Le neuropsychologue :

La conduite automobile nécessite des capacités cognitives intactes pour pouvoir réagir adéquatement dans une situation de conduite. Un **bilan neuropsychologique** est proposé aux personnes présentant des problèmes cognitifs, tels que des troubles de l'attention ou de la concentration, des difficultés de perception et de jugement de la situation de trafic ou des troubles du comportement.

### L'orthoptiste :

Le bilan orthoptique comprend :

- ➔ La mesure de l'**acuité visuelle**
- ➔ Un examen du **champ visuel**
- ➔ Un examen de la **motricité oculaire**



## Prise en charge de la personne dans sa globalité.

### L'ergothérapeute :

Trois outils sont à notre disposition :

- ➔ Bilan des **capacités fonctionnelles**
- ➔ La **mise en situation écologique**
- ➔ Le **simulateur** de conduite

Le **bilan des capacités fonctionnelles** regroupe des informations administratives et mesure les capacités physiques nécessaires à la conduite automobile afin de définir les adaptations éventuelles, spécifiques à la conduite automobile.

Les ergothérapeutes effectuent **une mise en situation réelle** de conduite avec un moniteur d'auto-école dans deux cas :

- 1 pour l'**apprentissage** des adaptations proposées ;
- 2 pour **vérifier les capacités cognitives** et ou **physiques** de la personne.

Un **simulateur de conduite** nous permet d'avoir une première approche de la conduite avec des adaptations.

Le Clecar possède un véhicule auto-école muni d'adaptations interchangeables, qui est mis à disposition des auto-écoles.

L'équipe du CLECAR et notre service social vous guident dans :

- ➔ les **démarches administratives**,
- ➔ les **démarches financières**,
- ➔ le **choix** des fournisseurs d'adaptations.